Canton de MOREUIL
Mairie de LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD République Française
Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER

Convocation: 27/03/2022 Date d'affichage: 21/04/2022

Nombre de membres : 08

Présents: 06

Nbre de votants : 08

ID: 080-218005627-20230421-210\_158\_23\_712-DE

EXTRAIT DES DÉLIBATIONS de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 14 AVRIL 2023

en séance publique et ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe DARCIS, Maire de la commune. Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Madame BLIN Marie-Annick est nommé(e) secrétaire de séance. L'An Deux Mille Vingt Trois, le QUATORZE du mois d'AVRIL à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie

Envoyé en préfecture le 21/04/2023 Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le

Membres présents: MM. & Mmes DARCIS Philippe - BLIN née BARON Marie-Annick – BARBIER Stéphane - CANIVET Aurélie - DESREUMAUX Gaëtan –TOUZÉ Roland

Représentés : Mme DHAILLY Karine par Mme BLIN Marie-Annick – M. GAUDECHON Ludovic par M. DESREUMAUX Gaëtar

## Délibération nº 13/04/2023 - Affectation de résultats

Constatant que le Compte administratif présente les résultats suivants Considérant et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2022 Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2022, Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

## Résultat d'exécution du budget

0,0,000,000	11.00	20:020:01	23.32TC1/	200./0/600	LOTICHOTHERIETIC
390 068€53	₽ · 0£	<b>26825年04</b>	つに 524年17	399 767£66	Egnetionnoment
-30.492€89	D : 0€	-5.049€82		-25.433€07	Investissement
résultat					
l'affectation de				2021	
compte pour		2022	fonctionnement	l'exercice de	
prendre en	réaliser	l'exercice de	section de	clôture de	
Chiffres à	Reste à	Résultat de	Virement à la	Résultat à la	

de financement - déficit) résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin Considérant que, seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de

le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

30.492€89	Résultat d'investissement 2022 à reprendre (ligne 001- dépenses)
0€00	Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement
	Déficit global cumulé au 31/12/2022
30.492€89	*Total affecté au C/1068
359.575€64	-Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)
	-Affectation complémentaire en réserves (C/1068)
	Solde disponible affecté comme suit :
30.492€89	*À la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)
	Affectation obligatoire
390.068€53	EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2022

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits,

Et ont signé les Membres présents,

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD, le 21/04/2023 Pour copie conforme,

La secrétaire de séance

Marie-Annick BLIN

Le Maire

Philippe DARCIS

Transmise au représentant de l'Etat le 21/04/2023 Publiée le 21/04/2023

sa transmission aux services de l'Etat. recours auprès du Tribunal Administratif d'AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe l'objet d'un